



AVIS PUBLIC

***Aux personnes intéressées par le premier projet de règlement
numéro 23-25 modifiant le règlement numéro 23 relatif au zonage***

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance tenue le 8 juillet 2019, le conseil a adopté le premier projet de règlement 23-25 modifiant le règlement 23 relatif au zonage. Ce premier projet de règlement a pour objet :

1. - d'agrandir la zone COM-12 à même la zone COM-03 affectant le lot 5 091 297;
- d'agrandir la zone REC-10 à même la zone COM-09 affectant les lots 5 090 124, 5 090 653, 5 090 660, 5 090 672 ainsi qu'une partie des lots 5 090 667, 5 090 120 et 5 090 386.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 septembre 2019 à compter de 19 h 30 à la salle du conseil municipal située au 125, 12^e Rue à Ferme-Neuve. Au cours de cette assemblée, le premier projet de règlement 23-25 sera expliqué et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Ce premier projet de règlement peut être consulté de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au jeudi ainsi que le vendredi de 9 h à 12 h au bureau municipal situé au 125, 12^e Rue à Ferme-Neuve.
4. Le premier projet de règlement numéro 23-25 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Ferme-Neuve, ce 10^e jour de juillet deux mille dix-neuf (2019).

Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Lac Sagouay certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12 h et 16 heures, le 10^e jour de juillet 2019, à chacun des endroits suivants, savoir : entrée du bureau municipal, au centre sportif Ben-Leduc et dans le Journal Le Courant, édition du 17 juillet 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10^e jour de juillet 2019.



Bernadette Ouellette,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière